



Améliorer la compétitivité des PME

TITRE DU PROJET

Investissement éco-durable en matière de tourisme pour stimuler et promouvoir la compétitivité et l'innovation des activités de coopération maritime transfrontalière

ACRONYME DU PROJET

EcoSTRIM

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Amélioration de la compétitivité des entreprises

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Augmentation de la compétitivité internationale des micro entreprises et PME dans les filières prioritaire transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Zone de coopération France-Italie

DURÉE DU PROJET

36 mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de la stratégie « croissance bleue » de l'UE, EcoSTRIM fait face conjointement aux défis du secteur du tourisme côtier et maritime dans la zone de coopération. Il vise à améliorer la capacité des opérateurs à attirer les touristes non-résidents dans la zone de programme.

Le projet ECOSTRIM est porté par la Fondazione Centro Internazionale in Monitoraggio Ambientale (Chef de file) et associe les 6 partenaires suivants :

- * Commune d'Ajaccio
- * Association Nationale des Communes Italiennes de Toscane (ANCI Toscana) ;
- * Région Toscane ;
- * Parc National de Port-Cros ;
- * Parc National de l'Asinara – (Aire Marine Protégée de l'île dell'Asinara)
- * Confindustria Centro Nord Sardegna



Améliorer la compétitivité des PME

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

ECOSTRIM soutien l'objectif de construire une stratégie transfrontalière pour la promotion durable du tourisme sportif et de découverte de sites fragiles, et permettra la mise en oeuvre d'activités au travers de trois priorités :

- Développer des réseaux transfrontaliers et appuyer la mise en oeuvre d'éco-labels de qualité dans les activités d'observation des baleines (Charte de partenariat Sanctuaire Pelagos), des centres de plongée sous-marine, des aires marines protégées, de la pêche-tourisme, des activités de guidages environnementaux et des organismes qui travaillent à l'appui du patrimoine côtier-marin. Une amélioration de la promotion des itinéraires sous-marins notamment en dehors de la saison estivale et le développement d'installations touristiques par le biais de réalisation d'actions pilotes (mouillages organisés....) seront également recherchés ;
- Développer de nouveaux produits touristiques pour la valorisation du littoral et du patrimoine marin et sous-marin (développement de produits multimédias et d'applications smartphone) afin de soutenir les opérateurs économiques de la filière bleue ;
- Réaliser de petites infrastructures respectueuses de l'environnement pour garantir l'accessibilité de sites maritimes (exp : mise en place de bouées pour les sites accessibles, développement de nouveaux chemins de snorking, accès à la mer pour les handicapés...).

COÛT TOTAL DU PROJET

6 704 176,05 €

COÛT TOTAL ÉLIGIBLE DE L'OPÉRATION PORTÉE PAR LA COMMUNE D'AJACCIO

180 500 €

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION PORTÉE PAR LA VILLE D'AJACCIO

FEDER : 85% (PO MARITIME 2014/2020)
Commune d'Ajaccio: 15%

CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la Ville d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr